

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du mardi 27 juin 2006 à 9 h 30

« *Evolution des pensions, minimums et niveau de vie des retraités* »

Introduction

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Pour préparer le rapport du Conseil sur « Les questions et les orientations pour 2008 » prévu à la fin de l'année, cette séance entame l'examen d'un premier ensemble de questions relatives à l'évolution des pensions.

La loi d'août 2003 invite à cet égard à aborder deux questions :

- la première porte sur un éventuel « coup de pouce » s'ajoutant à l'indexation sur les prix, dont la possibilité a été prévue au moment de la réforme ;

- la seconde a trait à l'évolution des plus faibles pensions pour lesquelles la loi de 2003 fixe un objectif de 85 % du SMIC net pour une carrière complète à l'horizon de 2008.

Pour commencer à préparer la réflexion, dont les termes sont développés dans une note de présentation du Secrétariat général du Conseil (document N°1), le dossier comprend un ensemble de documents sur l'évolution des pensions (documents N°2 et 3), les minimums (documents N°4, 5 et 6), le niveau de vie des retraités et des actifs ainsi que des éléments sur les patrimoines et les structures de consommation (documents N°7, 8 et 9), enfin la situation des retraités au regard des prélèvements sociaux et fiscaux (documents N°10 et 11)

Les données présentées et les analyses développées revêtent un caractère tout à fait exploratoire. Elles devront être complétées avec les données les plus actuelles pour éclairer les décisions qui devront être prises avant le 1^{er} janvier 2008. Ces décisions, à prendre sur un ensemble de sujets qui dépasse les seules questions abordées ici, devront s'inscrire dans une démarche globale pesant les effets respectifs et appréciant la cohérence d'ensemble des évolutions envisagées.